



Mise au jeu officiel au Stade des Bâtisseurs Décembre 2025 | Jonathan Rodrigue

LE BILLET DU MAIRE

Jonathan Bolduc
maire@st-victor.qc.ca

Bonjour mes amis,

À vous tous, Bon 2026
avec santé et prospérité
au rendez-vous !

BUDGET 2026

Le conseil a adopté un budget de 6 247 717 \$ pour l'année 2026, prévoyant un gel global du compte de taxes. Tout d'abord, plusieurs ajustements ont été apportés dans la taxation, soit une majoration du fonds de roulement (+0,00649\$ du 100\$) et une baisse de la taxe foncière générale (-0,01128\$ du 100\$ d'évaluation).

Le principal changement pour 2026 sera au niveau de la tarification des services de la MRC et de la Sûreté du Québec. On s'est

engagés à avoir plus d'équité entre les différents secteurs de Saint-Victor, et ce budget est déjà un premier pas en ce sens. Ainsi, des paliers sont introduits pour que des frais minimums soient facturés, quelle que soit la valeur de la propriété. Par exemple, des propriétés pouvaient ne payer que 7 cents pour la SQ et 7 cents pour la MRC, paieront désormais un minimum de 10\$ pour chacun de ces services. À titre de comparaison dans des municipalités environnantes, ce minimum est fixé à 110\$, et seulement pour la SQ - on croit donc ainsi que ce sera plus équitable. En gros, ce n'est pas parce que quelqu'un détient un petit terrain qu'une demande à la SQ ou la MRC coûte moins cher, et inversement, quelqu'un avec une grande résidence pourrait ne pas coûter plus cher pour ces services.

Déjà, les efforts de réduction de déchets commencent à paraître positivement dans ce qui nous est facturé : la taxe combinée de matières résiduelles baissera de 335\$ à

321,25\$ - on continuera les efforts en ce sens. Le fonds de réserve pour le réseau d'eau public (mètre linéaire) sera majoré de 1\$, à 9,75\$. Le gel a été décrété pour l'assainissement et égout ainsi que le service d'aqueduc résidentiel, alors que les industries, commerces et institutions (ICI) seront pour la première fois facturés selon leur consommation réelle rapportée au compteur d'eau. La taxe de fosse septique en vigueur dans toute la MRC est en baisse, de 165,54\$ à 162,88\$. Des lignes montent et d'autres baissent, ce qui fait qu'au total, on a été capables de geler l'ensemble du compte de taxes.

CRÉATION D'UN FONDS DE RENOUVELLEMENT DE LA MACHINERIE

Dans un but de pérennité, le conseil a créé un fonds dédié à défrayer une partie des coûts d'acquisition d'équipements, que ce soient des camions, grattes ou autres, à partir de nouveaux revenus. On a de

Suite à la page suivante

nouvelles constructions ces années-ci sur des rues existantes, entraînant peu ou pas de nouvelles dépenses, on s'est dit qu'il serait sage de mettre ces sommes de côté et de pouvoir les utiliser lorsqu'il sera temps de renouveler de la machinerie. Pour 2026, c'est un montant de 50 000\$ qui y sera versé. Au lieu de s'endetter, on peut aussi planifier ces acquisitions coûteuses, mais nécessaires.

FACTURATION AVEC COMPTEURS D'EAU

La Municipalité a finalisé l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) connectés à son réseau d'aqueduc. Ainsi, dès cette année, les comptes de taxes des ICI auront une facturation en fonction de leur utilisation. Cette nouvelle façon de faire vise tout d'abord à se rapprocher du principe utilisateur-payeur en cette matière, mais aussi à mieux identifier les grands consommateurs et voir avec eux comment ils pourraient réduire ou optimiser leur consommation. De plus, la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* mène les municipalités à adopter ces façons de faire. Au niveau du résidentiel, il est prévu que des compteurs ne seront implantés qu'au niveau des immeubles à logements, et non dans les maisons unifamiliales (mis à part une vingtaine d'unités installées en guise de référence) - de la collecte de données est en cours et normalement, la facturation à l'utilisation pour le résidentiel locatif devrait entrer en vigueur en 2027. Enfin, la tarification adoptée pour cette première année s'inspire en bonne partie de celle déjà en place chez nos voisins de Saint-Ephrem.

COMPTES DE TAXES EN RETARD

Il est important de payer son compte de taxe au maximum à la date d'échéance de chacun des versements (1^{er} mars / 1^{er} juin / 1^{er} septembre). Dépassé ces dates, le montant dû pour chacun cumule des frais et des intérêts. Personne n'est à l'abri de difficultés financières - si vous ne pouvez acquitter le tout avant le 31 décembre de l'année courante, il est important de contacter la Municipalité pour prendre arrangement, car à défaut d'avoir pris entente, les propriétés avec des taxes impayées sont communiquées à la MRC, qui enclenche un processus d'affichage dans les journaux (+500\$ de frais) et pouvant mener à une vente

de propriété pour taxes impayées. Personne ne veut ça, et il suffit de prendre entente et en respecter les termes pour éviter tout ça. En fait, la très grande majorité des gens paient leur compte dans les temps, et il serait inéquitable pour eux de laisser perdurer des comptes impayés.

OPTION DE PAIEMENT DES TAXES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Pour justement aider à éviter les retards de paiement, la Municipalité offre depuis quelques années la possibilité de payer son compte de taxes par prélèvements automatiques mensuels, soit un montant prélevé directement dans notre compte bancaire. Par exemple, pour un compte de taxes de 3000\$, un montant de 300\$ sera prélevé le 1^{er} de chaque mois sur 10 mois, de mars à décembre inclusivement.

Peu de municipalités offrent jusqu'ici cette possibilité aux contribuables, et celles qui le font chargent souvent des frais supplémentaires à ceux qui s'en prévalent. Mais pas à Saint-Victor, car comme conseil, on voit ça gagnant-gagnant : pour la Municipalité, les revenus entrent sur une base régulière, tout en optimisant le processus (requiert moins d'interventions des employés municipaux), et pour les citoyens, l'étalement permet plus de flexibilité dans

leur budget. Pour y adhérer, passez à l'hôtel de ville d'ici le 20 février 2026, pour remplir un court formulaire et qui continuera de s'appliquer pour toutes les années à venir.

DÎNER AU HLM

À l'invitation de Diane Argouin de l'association des locataires du HLM, j'ai visité les résidents s'étant réunis pour un dîner de Noël. Je connaissais l'endroit, où ma grand-mère Bolduc a habité au tournant des années 90, mais je n'avais jamais eu l'occasion d'y retourner. Cette rencontre a permis de bons échanges, entre autres que l'utilisation du bac brun ou composteur n'est pas toujours évidente pour de nos concitoyens, et qu'on travaillera davantage sur ce point avec la MRC pour mieux informer notre monde sur le tri des matières résiduelles - en triant mieux, on sera facturé moins cher et bien sûr, on respectera davantage notre environnement. Merci aux gens du HLM pour leur accueil !

TRAVAUX - COLLECTEURS EST-OUEST

Le projet de reconstruction des gros collecteurs d'égout, réalisé à l'automne, est majoritairement complété. En fait, il ne demeurera que de la finition à faire et ce sera effectué au printemps. Merci à vous tous pour votre patience, avec la poussière et les détours que cela a nécessité, mais c'est un autre gros projet qui est réglé !



16 décembre: Dîner de Noël avec des résidents du HLM. Source: Marie-Claude Brassard

**VOS ORDURES
N'ONT PAS ÉTÉ
RAMASSÉES ?**

**UN SEUL NUMÉRO
À COMPOSER :**

311

DE VOTRE CELLULAIRE SUR LE
TERRITOIRE DE SAINT-VICTOR OU
SUR UNE LIGNE CONVENTIONNELLE.

SERVICE 24/7



RECETTES

Taxe foncière	2 710 102 \$
Taxe de service de dette	298 724 \$
Taxe Sureté du Québec	239 097 \$
Taxe Quote-Part MRC	252 297 \$
Terrains vagues desservis	15 260 \$
Compensation eau	285 996 \$
Compensation égout/traitement des eaux usées	235 154 \$
Fonds de roulement	68 714 \$
Fonds réservé projet infrastructures	238 992 \$
Matières résiduelles	449 264 \$
Matières organiques	130 956 \$
Vidange fosse septique	78 603 \$
Déneigement	9 644 \$
École primaire et bonification	50 000 \$
Bureau de poste	1 600 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	224 853 \$
Service d'incendie	35 000 \$
Autres services rendus	13 590 \$
Licences et permis	5 000 \$
Loisirs	44 500 \$
Droit de mutation	50 000 \$
Constat d'infraction	5 000 \$
Intérêts de banque	30 000 \$
Intérêts de taxes	8 000 \$
Redevance déchets	15 000 \$
Amélioration des rues	10 000 \$
Entretien chemins	326 934 \$
Subvention TECQ	37 481 \$
Subvention RIRL	204 239 \$
Subvention AIRRL	35 945 \$
Subvention FEPTÉU	63 668 \$
Subvention PRIMEAU	74 104 \$
TOTAL:	6 247 717 \$

DEPENSES

Législation	184 679 \$
Gestion financière administrative	474 343 \$
Greffé	2 000 \$
Évaluation	74 992 \$
Autres	330 671 \$
Sécurité publique	286 897 \$
Incendies	208 140 \$
Voirie municipale	844 680 \$
Enlèvement de la neige	467 960 \$
Éclairage des rues	20 000 \$
Circulation	10 000 \$
Distribution de l'eau	367 994 \$
Réseau d'égout/épuration des eaux usées	215 794 \$
Vidange fosse septique	75 277 \$
Matières résiduelles	463 675 \$
Matières organiques	130 956 \$
Logement urbanisme	7 000 \$
Santé & bien être	12 175 \$
Urbanisme et zonage	145 135 \$
Promotion dével. Industriel	141 676 \$
Loisirs	545 541 \$
Culture	19 000 \$
Bibliothèque	34 500 \$
Frais de financement	973 163 \$
Fond de roulement	68 695 \$
Immobilisation	142 774 \$
TOTAL:	6 247 717 \$

CONTRATS MUNICIPAUX

Voici la liste de tous les contrats (ou factures) comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ (1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025).

Énergies Sonic	94 695.01 \$
Morency, Société d'Avocats	26 580.78 \$
Conseillers Forestiers Roy	29 318.62 \$
Constructions de l'Amiante Inc.	1 457 866.95\$
ARPO	41 379.51 \$
Stantec Experts Conseils Ltée	94 765.58 \$
Compteurs Lecomte Ltée	25 002.64 \$
Groupe Geos	57 430.02 \$
Produkson	39 266.64 \$
Protection Incendie CFS	32 895.02 \$
Serres Horto Verdi	78 533.03 \$
Filtrum	89 652.87 \$
T.G.C Inc	542 912.61 \$
Innovex	27 226.45 \$
Groupe Gest-Eau	30 781.69 \$
Parallele 54	33 917.63 \$
Gazebec	46 421.19 \$
Pavage Sartigan	319 397.57 \$
Transport Adrien Roy et Filles	73 888.76 \$
Giroux et Lessard	459 468.77 \$
Ferme Donald Vachon et Fils	261 986.69 \$
Excavation Pamphile Rodrigue Inc	51 741.35 \$
Blanchette Vachon et Ass.	37 166.84 \$
9203-9304 Québec Inc.	28 505.01 \$
Gingras Électrique	53 246.22 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Au 31 décembre 2025

Maire - Rémunération: 31 142,04 \$ / Allocation: 15 571,20 \$

Conseillers - Rémunération: 7 205,16 \$ / Allocation: 3 602,76 \$

2026-2027-2028 PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Investissements	Projection 2026	Projection 2027	Projection 2028
Travaux publics	1 758 640 \$	3 830 000 \$	5 390 000 \$
Roulant	50 000 \$	350 000 \$	
Eau (taxe secteur)			
Infrastructures (bâtiments)	130 000 \$	300 000 \$	
Infrastructures (loisirs)	50 000 \$	250 000 \$	2 075 000 \$
Total	1 988 640 \$	4 730 000 \$	7 465 000 \$

Mes chers amis,

Comme je le fais chaque année, je vous présente ce soir le bilan des réalisations de notre administration au cours de 2025, ainsi que ce qu'on a comme projets pour la nouvelle année.

RÉALISATIONS 2025

Je vous rappellerai les engagements pris par notre équipe municipale et comment on a matérialisé chacun d'entre eux.

On va débiter par notre engagement d'*Infrastructures* : *Continuer la mise aux normes du réseau d'eau public pour le village*, qui s'est grandement poursuivi encore cette année. La gestion et le maintien en bon état d'un réseau d'aqueduc et d'égout s'avèrent parmi les responsabilités les plus importantes qu'a une municipalité. Au cours des 20 dernières années, beaucoup de progrès ont été réalisés, dans la plupart des cas aussi avec l'obtention de subventions couvrant une grande partie des coûts. Ainsi en 2025, on a eu la construction d'un 4e puits, celui-ci dans le 4e Rang Sud, qui rend plus résilient notre approvisionnement en eau potable, au coût d'environ 1,2M\$ pour lequel une subvention couvrant à 95% a été obtenue, la Municipalité a payé *cash* le résiduel de 60K\$. Autre projet important - la reconstruction du poste de pompage principal, qui permet aux égouts de traverser la rivière Le Bras St-Victor jusqu'aux étangs d'épuration a été effectuée pour environ 900 000\$ et en très grande partie payée par la subvention TECQ 2019-24. Aussi, le nettoyage du premier étang d'épuration a été fait pour un peu plus de 200K\$, et la mise à jour du système de traitement des eaux usées est en cours. Ces travaux sont défrayés par notre *Réserve pour les infrastructures en aqueduc, égout et assainissement*, nous permettant d'investir ce qu'il faut en nous évitant ainsi de coûteux intérêts de dettes. Ça nous bénéficie à tous, comme citoyens contribuables.

Un autre projet majeur réalisé cette année est la reconstruction des grandes conduites d'égout qu'on appelle collecteurs, situées chacune en bas des rues Industrielle-Nadeau et Industrielle-du-Boisé, passant en diagonale dans des champs pour aboutir tous deux au pied des Trois-Côtes. Ça fait partie de la mise aux normes requise de notre réseau. Les travaux étaient estimés à 3,3M\$ et l'appel d'offres est sorti à 1,7M\$, c'est pratiquement moitié prix de ce qui était prévu ! Tout ça déduit de subventions couvrant jusqu'à 75% des travaux, et la balance d'environ 430K\$ a été aussi payée *cash* grâce à notre Fonds aqueduc et égout cumulé exclusivement par et pour les usagers du réseau au fil des années. Les travaux ont eu lieu à l'automne. On a donc des conduites neuves, une station de pompage neuve tout ça en plus d'un nouveau puits, qui vont durer des décennies et pour lesquels on ne paiera pas une *cent* en intérêt, puisque aucune nouvelle dette municipale n'aura été contractée pour ces projets. Sérieusement, très heureux qu'on ait pu y arriver !

Par ailleurs, en ce qui a trait à notre engagement *Infrastructures* : *Améliorer le roulement et la durabilité des routes en accélérant le creusage de fossés et le rechargement des chemins de terre à la campagne*, nos gars de voirie en ont effectué beaucoup, encore cette année. Il y a eu du creusage de fossés (des deux côtés) et du rechargement sur la Route Bizier, le 4^e Rang Sud et 300 m de la Route Lagueux, totalisant 3 km de route, en plus de la réfection de trois ponceaux, situés sur les 5^e Rang Sud, 6^e Rang Nord et la Route Bizier.

Les bornes 911, soit ces petits panneaux de numéros civiques que l'on retrouve en secteur rural d'autres municipalités, ont enfin commencé à être installés à Saint-Victor. Les couleurs, le lettrage et même la mention St-Victor ont été choisis pour être facilement lisibles de loin. Il nous faut penser au global pour certains choix que l'on a à faire - dans d'autres municipalités, l'installation de ce type de panneau a été facturée 100\$-125\$ à chaque propriétaire concerné, alors que nous avons fait le choix que cette dépense sera assumée par l'ensemble de la population, parce qu'il s'agit d'une question de

sécurité. Il n'y a donc aucun frais de facturé sur le compte de taxes pour les résidents qui en ont eu une d'installée à leur propriété.

Tel que prévu dans le plan de réaménagement de la rue Des Écoliers, une borne pour autos électriques a été installée près du presbytère, pouvant recharger deux véhicules à la fois. Le conseil a profité de l'offre du gouvernement du Québec pour l'implantation de 4500 bornes sur tout le territoire et a ainsi obtenu l'acquisition et l'installation d'environ 25 000\$ entièrement subventionnées. Cela servira surtout aux gens de l'extérieur visitant nos commerces, nos événements ou encore pour nos parents et amis.

En ressources humaines, on a eu le départ de Mélissa Bélec comme adjointe administrative et l'arrivée de Érika Doyon à l'automne. 2025 a aussi marqué les 25 ans de notre service de premiers répondants, ces gens qui nous viennent en aide rapidement, et ce, avant que n'arrive une ambulance. Ces précieuses minutes permettent de sauver des vies. Charles Poulin, ayant été parmi les premiers à s'être impliqués pour notre service de PR a choisi de se retirer. On a été l'une des premières municipalités de la région à disposer d'un tel service, et on ne peut que remercier bien chaleureusement ceux qui ont rendu et rendent toujours cela possible.

Depuis deux ans, pour à la fois rencontrer les exigences du gouvernement du Québec, réduire les frais d'enfouissement et mieux protéger l'environnement, les secteurs urbanisés (villages) de notre MRC Beauce-Centre ont la collecte du bac brun, destiné aux déchets organiques. Cette année, cette collecte a été étendue à toute la Route 108 Est, soit des limites de Saint-Alfred jusqu'au village. Toujours dans l'optique de réduire ce qui va au dépotoir, on a procédé en mai dernier à l'ouverture officielle de deux écocentres de la MRC, dont l'un ici à Saint-Victor, situé sur le terrain du garage municipal. Son fonctionnement est entièrement défrayé par le budget de gestion des matières résiduelles de la MRC ainsi que des subventions. C'était très encourageant parce qu'avant même qu'on ait procédé à la coupure du ruban, des gens attendaient déjà avec leurs pickups bien remplis de matières à récupérer! Faut se rappeler que ce qu'on met dans le bac noir, ça va au dépotoir et c'est ce qui nous coûte le plus cher. L'implantation d'écocentres, c'est un moyen de plus pour détourner du stock qui peut être revalorisé et ainsi, réduire notre facture en enfouissement. En plus, pour faciliter notre participation à tous, il n'y a pas de balance ou de limite de stock à rapporter (particuliers, commerces et PME), vous pouvez venir chaque mois, chaque semaine, tant que vous y apportez des matières admissibles et que vous montrez une preuve de résidence ou de propriété d'un immeuble dans notre MRC, vous êtes les bienvenus !

Fin 2019, notre nouvelle centrale de traitement de l'eau potable était enfin fonctionnelle et conforme. Compte tenu de l'importance de ce projet, on souhaitait y tenir une journée portes ouvertes, hélas la pandémie est arrivée et par la suite, les aléas rencontrés au niveau des RH à la Municipalité a fait que cette idée a dû être reportée. Mais pas oubliée ! Ainsi en septembre, on a organisé une visite des infrastructures d'eau potable et des eaux usées, à laquelle ont participé une trentaine de nos concitoyens, on y a vu entre autres le nouveau Puits #4. Le but était que notre monde ait une meilleure idée du chemin que fait l'eau, à partir des puits, en passant par la centrale de traitement de l'eau potable jusqu'aux lieux de consommation dans le village, pour continuer son chemin par la station de pompage et enfin aux étangs d'aération. Ce sont de très gros investissements, on a aussi de notre personnel municipal pour opérer le tout et garantir une quantité et une qualité d'eau en tout temps.

Le 1^{er} novembre dernier, la Municipalité et CDI Saint-Victor ont tenu conjointement la seconde édition du Gala des Bâisseurs Victorois, au Manoir Route 66 et ayant réuni plus de 140 convives. Clairement, ça nous prenait ce type d'événement annuel à Saint-Victor, pour souligner la contribution de nos gens d'affaires comme de ceux qui s'impliquent socialement. Il y en a des bons coups, des gens qui se dévouent et qui travaillent fort - ils sont des modèles pour nous, c'est donc bien normal de célébrer ça ! En plus des cinq prix Bâisseur ayant été remis sous

différentes catégories, on y a présenté les Bâtisseurs nous ayant quitté, soit des personnes décédées au cours de la dernière année, en plus de la nouvelle portion Ambassadeurs, soit des gens nés ou ayant grandi à Saint-Victor et s'étant démarqués à l'extérieur. Comme l'an passé, vous pouvez revoir l'intégral du Gala des Bâtisseurs Victorois sur notre TV communautaire et BeauceTV.

Saint-Victor a été pour une 2^e année le point central du Rallye Beauce Appalaches, auparavant nommé Rallye Vallée de la Beauce, dont une épreuve s'est déroulée de la Station jusque dans certains rangs au nord. Des ajustements ont été apportés depuis la première édition de l'an passé afin d'améliorer les choses pour les résidents. On a aussi vécu un autre excellent Festi-Démol. Un élément fort intéressant est que cet événement comporte aussi un volet caritatif, soit pour cette année la remise d'un total de 5000\$ en soutien à des familles avec jeunes ayant des ennuis de santé. Le Festi-Démol collabore aussi avec la Municipalité, en offrant l'utilisation de son terrain en guise de stationnement pour les gens se rendant au terrain de baseball.

Le comité des Festivités Western et leurs nombreux et dévoués bénévoles ont à nouveau tout mis en place pour une semaine bien remplie et qui fut un autre grand succès. En plus d'un partenariat entre les Festivités Western et la Municipalité, le conseil a offert aux Festivités d'utiliser une partie de la terre des Perron, acquise en 2024, pour ajouter du stationnement ainsi que des espaces de camping. En plus, avec les sentiers actifs aménagés sur les rues Veilleux et Des Écoliers, les gens ainsi stationnés peuvent se rendre en toute quiétude vers le site des Festivités. Ça s'est très bien passé, il s'agissait d'une première année d'essai et qui a permis aux Festivités non seulement de disposer de plus d'espace, mais aussi d'encaisser une somme nette d'environ 11K\$ de plus, par la location des espaces pour roulottes. On compte intégrer le tout dans le Partenariat pour les années suivantes. Aussi, pendant la Réception civique tenue lors des Festivités, on a souligné l'apport important de personnalités marquantes de l'organisation, étant Pauline Lachance, Richard Doyon et Roland Giguère. On s'en rappellera longtemps, on a réussi somme toute à bien passer au travers d'une panne de courant majeure, et ce, grâce à notre entraide bien connue.

Au cours de l'été, en plus du Tournoi des rues annuel réunissant beaucoup de notre monde dans une ambiance fort amicale, on a eu deux autres grands événements sportifs, soit le Festival de Soccer de la Ligue de soccer Beauce-Centre, lors duquel notre terrain multisport synthétique fut grandement apprécié, ainsi que le Tournoi de Balle-Molle de la Ligue de Balle-Molle Haute-Beauce, qui pour sa part a mis en valeur notre terrain de baseball.

La mise en place et la tenue de tous ces événements-là, ce n'est pas une mince affaire. Bravo à chacun des organisateurs, accompagnés de gens bénévoles au grand coeur !

PRÉVISIONS 2026

On s'efforce à nouveau de plafonner le compte de taxes - pour cette nouvelle année, on a été capables d'en faire un gel global. Le principal changement pour 2026 sera au niveau de la tarification des services de la MRC et de la Sûreté du Québec. On s'est engagés à avoir plus d'équité entre les différents secteurs de Saint-Victor, et ce budget est déjà un premier pas en ce sens. Ainsi, des paliers sont introduits pour que des frais minimums soient facturés, quelle que soit la valeur de la propriété. Déjà, les efforts de réduction de déchets commencent à paraître positivement dans ce qui nous est facturé, et on continuera d'aller en ce sens. Des lignes montent et d'autres baissent, ce qui fait qu'au total, on a été capables de geler l'ensemble du compte de taxes.

Dans un but de pérennité, le conseil a créé un *Fonds de renouvellement de la machinerie*, dédié à défrayer une partie des coûts d'acquisition d'équipements, que ce soient des camions, grattes ou autres, à partir de nouveaux revenus. Pour 2026, c'est un montant de 50K\$ qui y sera versé. On a de nouvelles constructions ces années-ci

sur des rues existantes, n'entraînant pas de nouvelles dépenses, on s'est dit qu'il serait sage de mettre ces sommes de côté et de pouvoir les utiliser lorsqu'il sera temps de renouveler de la machinerie. À l'inverse de s'endetter, on peut aussi planifier ces acquisitions coûteuses, mais nécessaires.

Autre élément d'équité, la facturation de l'eau se fera en fonction de la consommation pour les industries, commerces et institutions (ICI) connectés au réseau d'aqueduc. La Municipalité a finalisé l'installation de compteurs d'eau dans ces propriétés. La tarification adoptée pour cette première année s'inspire en bonne partie de ce qui se fait chez nos voisins.

Il a été constaté que certains numéros civiques du 3^e Rang Sud, près du lac Fortin, n'étaient pas en ordre chronologique. On parle des adresses situées entre le croche de la croix et l'ancien Snack Chez Véro. Bien évidemment, un colis d'Amazon pourrait ne pas être livré, mais encore bien pire, une ambulance pourrait ne pas arriver facilement à destination. Il est donc impératif de corriger le tout. Ce n'est pas agréable de devoir changer de numéro de porte, mais laisser la situation actuelle pose un risque évitable pour notre monde, en premier lieu les gens vivant aux adresses concernées. Ça va être réglé. Ce qui nous mènera aussi à boucler le dossier des bornes 911, soit les panneaux de numéros civiques en secteur rural, dont je vous ai parlé tantôt. Les adresses sur les routes restant à compléter le seront au printemps prochain.

La demande en résidentiel ne s'estompe pas et on va continuer les efforts déployés à ce niveau pour cette année, qu'il s'agisse de modifications règlementaires, de valorisation des terrains vagues desservis et d'accompagner les promoteurs. De nouvelles constructions, c'est plus de revenus pour la Municipalité sans devoir augmenter les taxes, tout ça alors que les rues et infrastructures sont déjà là. On va se donner les leviers qu'il faut pour en faire plus.

Aucun projet ne pourrait se matérialiser sans l'apport des employés municipaux : la main-d'oeuvre de voirie dirigée par notre chef d'équipe Robert Jacques, le personnel de bureau sous la gouverne de notre DG Carole-Anne Jacques. Nos sincères félicitations à tous pour l'excellent travail accompli, également nos pompiers, le chef Steve Bureau et nos premiers répondants. À tous ces contributeurs - Merci de protéger notre monde !

Forts d'un nouveau mandat, mon équipe et moi souhaitons poursuivre le travail amorcé, avec nos engagements pour les prochaines années : de poursuivre la mise aux normes du réseau d'eau public, l'amélioration de nos routes et la création de sentiers actifs, viser une meilleure équité avec les propriétaires des secteurs des lacs, en infrastructures et services et de maintenir le plan de gestion de la dette municipale, permettant le plafonnement du compte de taxes.

Notre équipe, c'est un peu comme une famille. Pour leurs années de dévouement au conseil municipal, je veux remercier Nancy Lessard, Patricia Bolduc et Francis Fecteau. Merci Xavier, Dany, Richard et Eric, qui avez donné et qui continuez avec nous. Et à nouveau, bienvenue à nos nouvelles recrues, Dominique et Jérôme, qui est en fait de retour ! On a besoin de chacun de vous, avec vos forces bien à vous, pour mieux faire avancer notre Saint-Victor. Merci pour votre appui indéfectible et votre ardeur à l'ouvrage.

Accomplir plus pour Saint-Victor. S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,



Jonathan Bolduc, maire

VOTRE CDI PRÉSENTE

CDI Saint-Victor (Commerce et Développement industrielle) tentera d'être actif, encore en 2026! Évidemment, le soutien aux entreprises est omniprésent. Si tu mijotes depuis quelques temps un projet entrepreneurial, 2026 pourrait être l'année de ton départ ! Ou si ton entreprise prend de l'expansion cette année, contacte un membre du comité, il prendra ta demande en considération et saura te guider.

Laisse l'ambition souffler sous tes ailes, ose, aie confiance et demande de l'aide!

Plusieurs activités sont aux programmes.

Quelques conférences sont prévues, entre autres sur l'intelligence artificielle. Suivez notre page Facebook : [CDI Saint-Victor](#), pour plus de détails.

La quatrième édition du Marché des Petits Entrepreneurs CDI St-Victor est de retour le dimanche 3 mai prochain, au Saloon Desjardins. Un moment parfait pour que les Petits Entrepreneurs développent leur créativité, débrouillardise, confiance et persévérance! Si votre enfant souhaite participer, abonnez-vous au groupe Facebook : [Marché des petits entrepreneurs CDI St-Victor](#), pour suivre les capsules éducatives et les astuces pour optimiser le développement de l'entreprise d'un jour. Merci au comité

organisateur, que vous pouvez contacter pour vos questions : Mélanie Cloutier, Marise Poulin, Martin Cloutier, Jacinthe Champagne, Michèle Allen et la recrue, Émilie Boulanger.

Mettez aussi à votre agenda : Le Gala des Bâtisseurs Victoires sera de retour le samedi 7 novembre 2026. Le moment parfait pour rendre hommage à nos entreprises d'ici qui travaillent fort pour se démarquer. Vous pouvez nous partager les bons coups de certains, qui auraient pu passer sous silence. À vous de nous les faire découvrir !

La CDI vous souhaite une année riche en inventivité, détermination et courage. Qu'elle soit prospère dans tous les domaines de votre vie!



TROUVE TA CARRIÈRE EN LABO, IMAGERIE MÉDICALE ET ÉLECTROPHYSIO

Technologie d'analyses biomédicales - Médecine nucléaire - Radiodiagnostic - Électrophysiologie médicale

23 janvier de 11 h à 14 h

Les visites débutent à 11 h, 11 h 45, 12 h 30 et 13 h

Hôpital de Saint-Georges



- Viens vivre ton futur métier.
- Visite les différents milieux de travail.
- Découvre les emplois possibles pendant tes études.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 2 février 2026, 19h30

Lundi 2 mars 2026, 19h30

DIFFUSION

Tous les jours sur TCSV : 12h et 20h

En tout temps : www.beauce.tv dans la section TCSV et sur le YouTube Municipalité de Saint-Victor

DÉJEUNER BÉNÉFICE

**25 JANVIER 2026
DE 8H À 12H**

Où: À la salle des chevaliers
de Colomb de Saint-Victor

Adulte: 15\$

Enfant: 10\$

Billets en vente auprès des
finissants

Au profit du
bal de
finissants des
5e secondaire
de la PSF

Message du président du Club de l'Âge d'Or de
Saint-Victor, Pierre Lehoux :

Nous tenons à remercier **tous nos bénévoles**,
nouveaux comme anciens : sans vous, nous ne serions
pas arrivés là où nous en sommes aujourd'hui.
Joyeuse année 2026 à tous !

Nos activités vous sont toujours ouvertes, et nous
n'oublions pas de remercier **les membres du conseil
d'administration** pour leur précieux soutien.

VICAction

VICAction est publié par la
Municipalité de Saint-Victor

287 rue Marchand
Saint-Victor QC G0M 2B0
418 588-6854



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

VIC ACTION > AVIS PUBLICS



École d'arts martiaux St-Victor

Dates d'inscriptions et début des cours



SESSION D'HIVER

Vendredi 16 janvier 2026

Débutants : 18 h 15 à 19 h 15

Avancés : 19 h 30 à 20 h 30

Lieu des cours :

Salle des chevaliers de Colomb

YOSEIKAN
Beauce



120\$ /15 cours
de 1 heure
Tarif famille aussi disponible.



LES PLACES SONT LIMITÉES!

Réservez votre place rapidement!

Nous respectons les règles de la santé publique.

Dany Plante - 418 230-9597



Monsieur GuyFluet, responsable de la loterie de la
Maison Catherine de Longpré, souhaite exprimer sa
profonde reconnaissance à toutes les personnes qui
ont acheté un billet, ainsi qu'à celles et ceux qui ont
mis la main à la pâte pour faire de cette vente un
véritable succès. Grâce à votre générosité et à votre
soutien, **117 livrets de 11 billets** ont trouvé preneur.
Merci du fond du cœur pour cette belle preuve de
solidarité.



Pour la programmation du mois
de janvier, visitez notre page
Facebook : [le.murmure](https://www.facebook.com/le.murmure)

CAPSULE SANTÉ

Sarah Bilodeau

Agente aux communications et à la vie associative

Dire adieu au tabac en 2026

Le début de l'année est synonyme de nouveaux départs. Et si votre résolution était celle qui aura le plus grand impact sur votre futur? Cesser de fumer, c'est un cadeau pour vous... et pour ceux qui vous aiment.

Saviez-vous que...

- Les fumeurs vivent en moyenne 10 ans de moins que les non-fumeurs
- Ils sont deux fois plus à risque de subir un AVC.
- **72 %** des cas de cancer du poumon au Canada sont liés au tabagisme.
- La fumée secondaire contient **7 000 substances chimiques**, dont **60 cancérigènes**.

Et la vapoteuse, est-ce mieux?

Bien qu'elle contienne moins de substances toxiques, la plupart des vapoteuses libèrent de la nicotine, qui entretient la dépendance. La vapeur renferme aussi des substances chimiques irritantes, et les effets à long terme demeurent incertains. La vapoteuse peut aider à la transition, mais ne doit pas devenir une nouvelle habitude.

Les bienfaits de l'arrêt

Les avantages apparaissent rapidement : après un an, le risque de maladies cardio-vasculaires est réduit de moitié. Après 5 ans, le risque de plusieurs cancers chute de 50 %. Après 10 ans, le risque de développer un cancer du poumon est réduit de moitié. Même après avoir fumé pendant des années, arrêter, c'est ajouter des années — des années en meilleure santé!

Quelles stratégies adopter pour y arriver?

Tout commence par votre décision : personne ne peut arrêter à votre place. Identifiez vos motivations profondes et gardez-les en tête. Ensuite, combinez les approches pour maximiser vos chances : *counseling* individuel ou en groupe, adoption de nouvelles habitudes, et aides pharmacologiques (avec ou sans nicotine). Votre médecin ou votre pharmacien peut vous guider vers la thérapie de remplacement de la nicotine (timbre, gomme, pastille) ou d'autres options adaptées.

Où aller chercher de l'aide?

Pour de l'aide gratuite et professionnelle, contactez la **Ligne J'arrête** au **1 866 JARRETE (527-7383)** ou contactez le **Centre d'abandon du tabagisme de Chaudière -Appalaches** au 1-855-838-0551.



Prenez soin de vos pieds... ils vous portent toute la journée!

Nos infirmières cliniciennes offrent des **soins podologiques** complets qui aident à prévenir les complications et les infections, améliorer la marche et maintenir une bonne santé des pieds.

Quels sont les traitements effectués ?

- Taille et amincissement des ongles
- Traitement des ongles incarnés et verrues, de l'hyperkératose et des mycoses
- Hydratation et soin de la peau crevassée
- Conseils adaptés pour la santé de vos pieds

Contactez nous pour prendre rendez-vous dès maintenant !


 Coopisanté
ROBERT-CLICHE

418-774-9878
418-397-5878
Option 3, puis option 4
coopsanterc.com

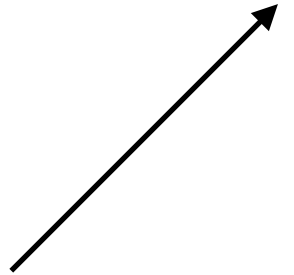


BINGO
Plusieurs prix à gagner
JEUDI 22 JANVIER
Salle des Chevaliers de Colomb
à Saint-Victor dès 19h

18 ans +

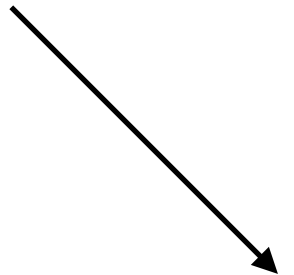
Prochaine date
26 février

Feuillet détachable aux pages 9 à 12 présentant le
calendrier des collectes 2026



Votre Calendrier des collectes 2026

Facile à détacher





MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

CALENDRIER DES COLLECTES | 2026

JANVIER À JUIN (JUILLET À DÉCEMBRE AU VERSO)

JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

● Déchet résiduel (ordures)

● Recyclage

● Compostage

● GROS REBUTS : 8 JUIN

● Écocentre
Vendredi | Samedi
Férié

(La date des gros rebuts du secteur du Lac Fortin vous sera transmise à une date ultérieure, surveillez notre site web)

NOTES

- Pour les ordures la fréquence sera aux 2 semaines toute l'année.
- Pour le recyclage la fréquence sera aux 2 semaines toute l'année.
- Pour les matières organiques avec bacs bruns, en périmètre **URBAIN**, la fréquence sera mensuelle en hiver et hebdomadaire en été.



CALENDRIER DES COLLECTES | 2026 JUILLET À DÉCEMBRE

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

● Déchet résiduel (ordures)

● Recyclage

● Compostage

● GROS REBUTS : 8 JUIN

(La date des gros rebuts du secteur du **Lac Fortin** vous sera transmise à une date ultérieure, surveillez notre site web)

● Écocentre
Vendredi | Samedi
Férié

NOTES

- Pour les ordures la fréquence sera aux 2 semaines toute l'année.
- Pour le recyclage la fréquence sera aux 2 semaines toute l'année.
- Pour les matières organiques avec bacs bruns, en périmètre **URBAIN**, la fréquence sera mensuelle en hiver et hebdomadaire en été.

DÉCOUVREZ LE MONDE AGRICOLE

Félicitations !

L'Ordre national du Mérite agricole constitue une vitrine d'exception pour souligner l'apport remarquable de leur **entreprise acéricole**. Depuis 1889, cette distinction met en lumière le savoir-faire, l'engagement et l'esprit d'innovation de celles et ceux qui contribuent activement à la vitalité de nos milieux ruraux et à notre autonomie alimentaire.

Soirée du 21 novembre 2025

ONMA – 133e édition

Classement régional – Chaudière-Appalaches

Médaille d'argent – Titre d'Officier avec la mention très grand mérite

Lorraine Poulin et Guy Fluet



ENTRÉE GRATUITE

TOURNOI

BALLE DONNÉE SUR GLACE

DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-VICTOR

BIENVENUE À TOUS !

24-25 JANVIER

CHANSONNIER SUR PLACE

INSCRIPTIONS : 418 226-7890

275\$ / ÉQUIPE (8 GARS, 1 FILLE OBLIGATOIRE)

MAXIMUM 24 ÉQUIPES !

AU STADE DES BÂTISSEURS



Cercle de Fermières St-Victor

Par Elena Latrille
Responsable des communications et recrutement



CONFÉRENCE DE MÉLISSA PÉPIN

Le mardi 2 décembre, nous avons eu le privilège d'accueillir madame Mélissa Pépin, une passionnée pour son métier de préposée aux bénéficiaires, qui possède un bagage d'expérience considérable dans le secteur privé, à l'hôpital et qui travaille maintenant pour son entreprise *Aux P'tits Soins*. Elle offre plusieurs services, tels que : soins d'hygiène à domicile, répit aux proches aidants, accompagnement, activités cognitives (cerveau actif) et beaucoup d'autres.

Merci beaucoup, madame Pépin, d'avoir partagé avec nous votre parcours, votre passion et tout le respect que vous avez pour les aînés, ainsi que pour les personnes ayant un besoin particulier. Vous êtes un ange gardien que tout le monde aimerait avoir. Pour information : 581-372-2994 – melissa-p-2@hotmail.com

SOCIAL DE NOËL

Vendredi 12 décembre, nous avons bravé le froid pour nous réunir et célébrer Noël et passer une très belle soirée bien remplie de rires, d'amitié et le partage d'un bon repas. Nous étions 50 membres présentes à cette soirée qui se sont bien amusées.

Merci aux membres qui ont organisé des jeux, aux membres du CA et aux membres participantes qui ont contribué à la réussite de cette activité. Un très beau travail d'équipe. Merci au Marché PML pour la préparation du buffet et à la Coop pour les bons pâtés.

Le Cercle de Fermières est un cercle d'amies dynamiques, amicales et très impliquées dans la communauté et dans le partage de leurs savoir-faire. Visitez notre page Facebook pour vous informer de nos activités. Si vous souhaitez devenir membre, venez nous rencontrer dans notre salle située au sous-sol de l'église « Les mardis style libre Desjardins » à 13h et découvrez ce que notre Cercle a à vous offrir (6 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin).

MARQUEZ VOTRE CALENDRIER 2026

- Le mardi 10 février à 13h, « Mardi style libre Desjardins »
- Le vendredi 13 février, de 9h à 12h, « Atelier de fil en aiguille »
- Le samedi 21 février, de 9h à 12h, Atelier « Ça me dit de peindre un lapin de Pâques » par Claire Lessard

et Suzanne Roy. Activité pour les membres seulement. Pour information, contactez Claire Lessard au 418-588-6171.

RECETTE DU MOIS

Barres magiques

(donne environ 24 barres de 4 x 8 cm).

Source inconnue

Ingrédients

- ½ tasse de beurre
- 1 ½ tasse de chapelure de biscuits Graham
- 1 tasse de noix hachées (pécan)
- 1½ tasse de pépites de chocolat mi-sucré
- 1⅓ tasse de noix de coco râpée en flocons
- 1 boîte de lait concentré sucré Eagle Brand

Préparation

1. Beurrer les contours du moule.
2. Ensuite, versez le beurre fondu dans le fond du moule de (13 pouces x 9 pouces x 2 pouces d'épaisseur).
3. Distribuez uniformément la chapelure sur le beurre et mélangez-la soigneusement.
4. Appuyez fermement pour former une croûte.
5. Ensuite, saupoudrez la croûte de noix hachées, de pépites de chocolat et de noix de coco râpée.
6. Versez ensuite le lait concentré sucré sur la noix de coco et couvrez-la bien avec le lait condensé pour éviter qu'elle ne brûle.
7. Laissez reposer pendant environ cinq minutes afin que le lait condensé ait le temps d'imbiber toutes les couches.
8. Cuire au four à 350 °F pendant 25 minutes, ou jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.
9. Sortez du four et passez immédiatement la lame d'un couteau le long des bords du moule.
10. Laissez refroidir complètement dans le plat avant de découper.



Coordonnateur (trice) Camp de Jour

Tâches

- Collaborer avec la personne responsable de la Municipalité ;
- Être en charge des animateurs et des opérations générales ;
- Assurer la gestion de certains aspects de la logistique du Camp de jour ;
- Participer aux préparatifs du Camp de jour avant le début de la saison estivale ;
- Prendre part à la sélection et à la formation des animateurs ;
- Superviser et évaluer les animateurs ;
- Assurer le respect ;
- Conseiller les animateurs dans les interventions auprès des enfants ;
- Intervenir auprès des enfants qui présentent des problèmes de comportement ;
- Participer à la préparation et à l'animation des activités communes pour l'ensemble du camp ;
- Élaborer et animer les activités de masse ;
- Toutes autres tâches connexes.

Qualités recherchées

Dynamisme, jugement, sens des responsabilités, esprit d'équipe, sens de l'organisation, débrouillardise, créativité, autonomie, sens de l'initiative.

Exigences

- Être disponible pour toute la période de l'emploi ;
- Être actuellement étudiant et retourner aux études à l'automne 2026 (atout) ;
- Avoir une saison d'expérience en animation de Camp de Jour (atout) ;
- Avoir de l'expérience et aimer travailler avec une clientèle d'enfants âgés de 5 à 12 ans.

Date limite pour postuler : 20 février 2026

Animateur (trice) Camp de Jour

Tâches

- Planifier, organiser, jouer et animer des activités récréatives et éducatives adaptées aux enfants ;
- Veiller à l'encadrement de son groupe ;
- Favoriser le développement des jeunes ;
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants sous sa responsabilité ;
- Travailler en équipe avec les autres membres de l'équipe et participer aux rencontres d'équipe ;
- Participer au service de garde en collaboration avec l'équipe d'animation du Camp de jour ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Date limite: 20 février 2026

Éducateur (trice) spécialisé (e) Camp de Jour

Tâches

- Planifier, organiser et animer des activités récréatives et éducatives adaptées aux enfants ;
- S'occuper des jeunes qui ont besoin d'être suivis ;
- S'assurer de la prise de médicament des jeunes ;
- Collaborer à la planification du Camp de Jour ;
- Favoriser le développement des jeunes ;
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants sous sa responsabilité ;
- Travailler en équipe avec les autres moniteurs (trices) ;
- Participer au service de garde en collaboration avec l'équipe d'animation du Camp de jour ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Date limite: 20 février 2026

Pour avoir tous les détails sur les postes à combler, visitez notre site web dans la section offres d'emploi : st-victor.qc.ca/offres-demploi

Faire parvenir son curriculum vitae et une lettre de motivation à : Camp de jour Saint-Victor - Emploi été 2026, 287, rue Marchand, Saint-Victor G0M 2B0 ou à slc@stvictor.qc.ca. Seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.



DÉCOUVREZ NOTRE HOCKEY JUNIOR A

André Veilleux
Coordonnateur sports et loisirs et régisseur de l'arène

Voici les résultats du mois de décembre:

- Victoire le 6 décembre face à Coleraine 4 à 1
- Victoire le 12 décembre face à Lac-Mégantic 2 à 1
- Défaite le 13 décembre face à Saint-Prosper 5 à 1
- Défaite le 19 décembre face à East-Broughton 6 à 3
- Défaite le 20 décembre face à Saint-Prosper 3 à 2 en prolongation.

Match local au mois de janvier, les samedis, à compter de 20h :

- 10 janvier face à Saint-Georges,
- 17 janvier face à East-Broughton

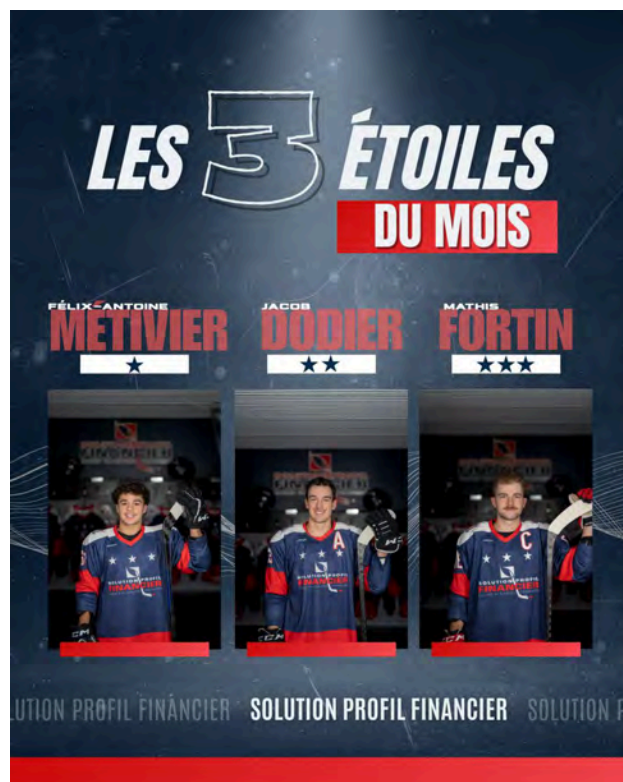
Restez à l'écoute pour suivre les performances, les événements et toutes les nouvelles passionnantes de l'équipe !

#	ÉQUIPE	MJ	V	VR	VP	VF	N	D	DR	DP	DF
1	ST-VICTOR - LE SOLUTION PROFIL FINANCIER	19	13	11	2	0	0	6	4	2	0
2	ST-EPHREM - GARAGE STÉPHANE TURCOT	19	12	9	2	1	0	7	7	0	0
3	BEAUCE-ETCHEMIN - PERFECTION AUTO	16	12	11	1	0	0	4	3	1	0
4	ST-GEORGES - BEAUCE MITSUBISHI	17	11	10	0	1	0	6	6	0	0
5	STE-MARIE - BUMPER TO BUMPER	18	10	10	0	0	0	8	8	0	0
6	COLERAINE - PERCOTEC	19	5	3	2	0	0	14	13	1	0
7	EAST-BROUGHTON - ABATTOIR CLICHE	16	6	5	1	0	0	10	9	1	0
8	LAC-MÉGANTIC - SAURO	14	6	6	0	0	0	8	4	2	2
9	HAUTE-BEAUCE - MÉTAL LABONTÉ	16	2	1	1	0	0	14	12	2	0



CLASSEMENT DES JOUEURS

#	NOM	ÉQUIPE	MJ	B	A	PTS	PEM
1	PIER-LUC LACHANCE	ST-EPHREM - GARAGE STÉPHANE TURCOTTE	19	21	17	38	34
2	ETIENNE GILBERT	ST-GEORGES - BEAUCE MITSUBISHI	16	12	23	35	8
3	FLORENT POULIN	ST-EPHREM - GARAGE STÉPHANE TURCOTTE	19	11	21	32	12
4	ALEX-ANTOINE BRETON	ST-EPHREM - GARAGE STÉPHANE TURCOTTE	18	16	16	32	28
5	ZACHARY JOLIN	BEAUCE-ETCHEMIN - PERFECTION AUTO	16	15	17	32	28
6	FÉLIX-ANTOINE LABBÉ	BEAUCE-ETCHEMIN - PERFECTION AUTO	16	12	14	26	12
7	DAVE GIGNAC	ST-VICTOR - LE SOLUTION PROFIL FINANCIER	18	12	13	25	10
8	ANTOINE GAGNÉ	HAUTE-BEAUCE - MÉTAL LABONTÉ	16	9	16	25	18
9	KAYLAN MARCOUX	STE-MARIE - BUMPER TO BUMPER	15	12	11	23	10
10	JUSTIN VEILLEUX	ST-GEORGES - BEAUCE MITSUBISHI	16	9	13	22	32
11	FABRICE FORTIN	ST-GEORGES - BEAUCE MITSUBISHI	15	8	14	22	24
12	MATHIEU GAGNÉ	STE-MARIE - BUMPER TO BUMPER	17	9	11	20	18
13	ADRIEN DOSTIE	LAC-MÉGANTIC - SAURO	14	8	12	20	16
14	JUSTIN MICHAUD	ST-VICTOR - LE SOLUTION PROFIL FINANCIER	19	13	6	19	16
15	DAVEN DODIER	STE-MARIE - BUMPER TO BUMPER	18	6	12	18	14
16	PHILIPPE GILBERT	ST-GEORGES - BEAUCE MITSUBISHI	16	1	17	18	32
16	ZACHARY QUIRION	BEAUCE-ETCHEMIN - PERFECTION AUTO	16	6	12	18	22
18	FRÉDÉRIC GAGNON	EAST-BROUGHTON - ABATTOIR CLICHE	15	9	9	18	20
19	HUBERT BEAUDOIN	LAC-MÉGANTIC - SAURO	13	7	11	18	44
20	JÉRÉMY GAGNÉ	COLERAINE - PERCOTEC	19	11	6	17	6



9 Janvier: Les 3 étoiles du mois de décembre. Source: Facebook

DÉCOUVREZ NOS LOISIRS

André Veilleux

Coordonnateur sports et loisirs et régisseur de l'aréna

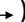
Salut Saint-Victor !

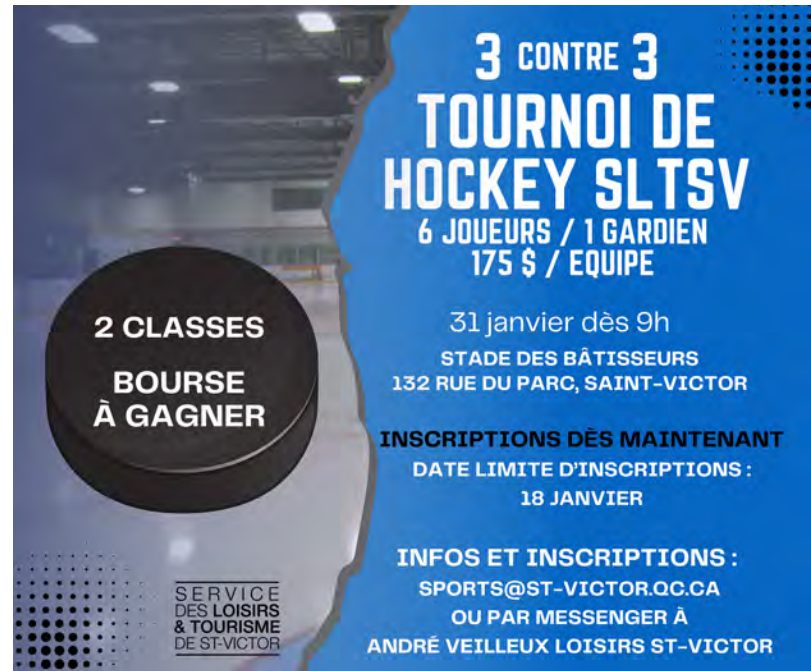
J'espère que vous avez passé de belles Fêtes et un bon début d'année!

Tournoi de hockey 3 contre 3 – 31 janvier

La **première édition** de notre tournoi attire déjà l'attention ! Cinq équipes se sont inscrites, et il reste encore de la place.

Date limite des inscriptions : 18 janvier

Formez votre équipe et **inscrivez-vous dès maintenant** pour vivre une journée de hockey intense et amusante ! (Voir photo. )



**2 CLASSES
BOURSE
À GAGNER**

**3 CONTRE 3
TOURNOI DE
HOCKEY SLTSV**
6 JOUEURS / 1 GARDIEN
175 \$ / EQUIPE

31 janvier dès 9h
STADE DES BÂTISSSEURS
132 RUE DU PARC, SAINT-VICTOR

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT
DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS :
18 JANVIER

INFOS ET INSCRIPTIONS :
SPORTS@ST-VICTOR.QC.CA
OU PAR MESSENGER À
ANDRÉ VEILLEUX LOISIRS ST-VICTOR

SERVICE
DES LOISIRS
& TOURISME
DE ST-VICTOR

Aide recherchée – Tournoi des jeunes LHSMB, du 13 au 15 mars 2026

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour le **tournoi des jeunes LHSMB**. Plusieurs postes sont disponibles :

- Restaurant
- Accueil / entrées
- Gestion des chambres
- Gestion des prix
- Moitié/moitié et autres tâches

Votre aide est précieuse pour assurer le succès de l'événement. **Rejoignez-nous et contribuez à une belle expérience pour nos jeunes joueurs !** Contactez André à sports@st-victor.qc.ca



**GYMNASTIQUE
HIVER 2026**

**INSCRIPTIONS : JUSQU'AU 11 FÉVIER / DÉBUT DES COURS 21 FÉVRIER
DE 8H À MIDI OU SELON LES GROUPES**

INSCRIPTIONS SUR AMILIA

Café-rencontre



Pour tous les aînés de Beauce-Centre

Discussion autour d'une thématique différente à chaque mois



À Saint-Joseph

1 jeudi par mois

Heure : 13h30 à 15h30

Lieu : Salle de la FADOQ
135, Rue Ste-Christine #200
(2e étage)

15 janvier

Le pardon

19 février

À déterminer

19 mars

À déterminer

Inscription obligatoire

Contactez Nathalie / Vanessa

✉ aidant@cabbe.org ☎ 418-397-0135 poste 302



Groupes de soutien pour les proches aidants

Thématiques hiver 2026

Janvier : L'équilibre à travers mon quotidien

Février et mars : à déterminer

Saint-Séverin

Lieu : Restaurant chez Méo
(884, Rue des Pionniers)

1 mardi par mois
de 9h30 à 11h30

Dates :
13 janvier | 10 février | 3 mars

Beauceville

Lieu : CHSLD de Beauceville
(253, route 108)

1 mercredi par mois
de 13h30 à 15h30

Dates :
28 janvier (**salle 2**)
25 février et 25 mars (**salle 34**)

Saint-Joseph

Lieu : Restaurant Bellevue
(1150, Avenue du Palais)

1 mercredi par mois
de 13h30 à 15h30

Dates :
21 janvier | 11 février | 11 mars

Inscription obligatoire

Contactez Nathalie / Vanessa

✉ aidant@cabbe.org ☎ 418-397-0135 poste 302



PUBLICITÉ PAYÉE



Ensemble, faisons de 2026 une année de plaisirs et de réussites.

Alors que cette nouvelle année débute, nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Nous continuerons à nous engager pleinement à vos côtés, afin de vous accompagner dans la réalisation de vos projets, petits et grands.

 **Desjardins**
Caisse du Cœur-de-la-Beauce

Février / 2026

S' UNIR POUR BÂTIR

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 	 2 	 3 	 4 	5 	FADOQ 6 	 7  
FADOQ 8 	FADOQ 9 	 10 	11 	12 	 13 	 14  
15 	FADOQ 16 	17 	 18 	19 	20 	 21  
22 	FADOQ 23 	24 	25 	 26 	27 	 28 

Du 1er au 7

- 2 - **Municipalité de Saint-Victor** - 19h30 Séance du conseil
- **FADOQ** - 13h30 Viactive avec Diane Doyon (**Tous les lundis**)
- 3 - **Cercle de Fermières** - 19h, 3e réunion régulière
- 4 - **Les avant-midis dégoûrdis** - 9h à 11h à la salle du Club de l'Âge d'Or (**4 et 18 février**)
- 6 - **FADOQ** - 19h, BINGO. Salle de l'Âge d'or (**18+ ans**)
- 7 - **Hockey Junior A** - 20h au Stade des Bâtisseurs (**7 et 14 février**)
- **Hockey Sportif**, Stade des Bâtisseurs, horaire dans le calendrier des plateaux sportifs (**tous les samedis de février**)

Du 8 au 14



- 8 - **FADOQ** - Dîner de la Saint-Valentin, à la salle de l'Âge d'or, réservation : Louissette Fortin au 418-230-7201, coût : 25\$
- 10 - **Cercle de Fermières** - 13h Mardi style libre Desjardins
- 13 - **Cercle de Fermières** - 9h à 12h Atelier de fil en aiguille

Du 15 au 21

- 21 - **Pêche sur glace** - 13h30 à 16h30, Journée au Lac Fortin au 193 rue des Sables (**si mauvaise température, remis au 22**)
- **Cercle de Fermières** - 9h à 12h, Ça me dit de peindre ! Projet Lapin de Pâques, **membres seulement.**

Du 22 au 28

- 26 - **Chevaliers de Colomb** - 19h BINGO. Salle des Chevaliers de Colomb (**18+ ans**)

-  - **Hockey libre au Stade des Bâtisseurs** - voir l'horaire sur le site Internet dans le calendrier des plateaux sportifs
-  - **Patinage libre au Stade des Bâtisseurs** - voir l'horaire sur le site Internet dans le calendrier des plateaux sportifs

**FESTI
NEIGE
2026**

ST-VICTOR.QC.CA

**CONCOURS
BONHOMME DE NEIGE**
dans ta cour



**AJOUTE DE LA FOLIE
METS DES GROS YEUX**
Fabrique-les ou passe à
la municipalité, nous
avons des kits à donner

**SURPRISE
À GAGNER**

Envoie-nous une photo à
slc@st-victor.qc.ca (Fin 8 mars 2026)

PROGRAMMATION 2026

Journée au Lac Fortin

21 février 2026 | 13h30 à 16h30
(remis au 22 février en cas de mauvaise température)
Plage OTJ 193, rue des Sables
CHAQUE ACTIVITÉ DÉPEND DE LA TEMPÉRATURE

PÊCHE SUR GLACE

TROTTINETTE DES NEIGES

PROMENADE DE SKI-DOO

AMBIANCE MUSICALE

CHOCOLAT CHAUD

PRIX DE PARTICIPATION
ENVOYEZ VOTRE PHOTO À SLC@ST-VICTOR.QC.CA

EN COLLABORATION AVEC :  

**VENEZ ESSAYER
LA PÊCHE SUR
GLACE**

Adulte, vous devez avoir votre permis de pêche



**PRÊT DE RAQUETTE
GRATUIT**
(Adultes, ados et enfants)

Les prêts se font au **Marché PAUL inc.**

Vous devez laisser une pièce d'identité lors du prêt.
Ex. : Carte d'ass. maladie ou permis de conduire.

HEURES D'OUVERTURE :
Dimanche : 8h30 à 19h
Du lundi au jeudi : 6h à 19h
Vendredi : 6h à 20h
Samedi : 7h à 20h



**RAQUETTE
CLAIR DE LUNE**

Date à déterminer

avec Mélanie Cloutier

Inscription : **AMILIA.COM**



VIC ACTION > DEVANT L'OBJECTIF 



13 décembre: Heure du conte de Noël à la bibliothèque. Source: Marie-Josée Larochelle